

Communiqué de presse - 13 juin 2024

Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) 2024-2027

entre l'État, la FIB (Fédération de l'Industrie du Béton) et le CERIB
(Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton)

« LES GRANDES TRANSITIONS DE LA CONSTRUCTION AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT »

Bertrand Bedel, président de la FIB et du CERIB et Stéphane Le Guirriec, directeur général du CERIB ont signé le 7 juin, lors d'une cérémonie de signature au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique à laquelle l'ensemble des Centres Techniques Industriels était convié, le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) 2024-2027 entre l'État, la Fédération de l'Industrie du Béton et le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB).

Le Contrat d'Objectifs et de Performance 2024-2027 est construit avec l'industrie du béton pour répondre aux enjeux stratégiques de **la politique industrielle française en termes de transition écologique et énergétique, de transformation numérique et industrie du futur et de souveraineté industrielle et résilience.**

Ce Contrat souligne un engagement fort autour des sujets majeurs du secteur de l'Industrie du Béton, en lien étroit avec les attentes des entreprises exprimées par la FIB, organisation professionnelle représentative, et la stratégie du CERIB. Il donne au Centre, vis-à-vis des bénéficiaires de ses services, de ses partenaires et de ses collaborateurs, une feuille de route robuste et ambitieuse à quatre ans.

Les 5 enjeux exprimés par le CERIB sur la période 2024-2027 correspondent aux orientations du Centre tels que définis dans sa stratégie *Desseins 2030* et aux objectifs communs fixés aux Centres Techniques Industriels.

5 enjeux au cœur de l'engagement du CERIB pour accompagner les grandes transitions de la construction

- 1. Accroître l'impact des actions sur le tissu industriel par une relation de proximité et un appui ciblé efficace**
- 2. Déployer des innovations pour la maîtrise des solutions constructives et la réussite des transitions environnementale, énergétique et numérique**
- 3. Contribuer à la performance de l'industrie et de la construction par des prestations de référence**
- 4. Assurer la croissance pour la pérennité d'un service collectif**
- 5. Gouverner, s'engager, mutualiser et diffuser pour un pilotage efficient**

Traduisant la forte mobilisation des industriels au sein de la Fédération de l'Industrie du Béton pour accomplir **une mutation environnementale et sociétale des produits préfabriqués et de la construction**, le Contrat d'Objectifs et de Performance 2024-2027 inscrit, notamment, sur son chemin critique :

- la décarbonation des produits et ouvrages en béton,
- l'accompagnement au développement de systèmes constructifs mixtes intégrant des matériaux géo ou biosourcés,
- des réponses pertinentes aux aléas hydrologiques par les solutions industrielles en béton,
- une contribution à la durabilité et à la sécurisation des ouvrages, en particulier vis-à-vis du risque incendie,
- une accélération du développement de l'économie circulaire avec des projets de massification,
- le développement et le déploiement de ressources numériques innovantes.

Le CERIB, en qualité d'Organisme de Recherche et de Diffusion des Connaissances (ORDC), va également poursuivre sur la durée de ce contrat ses actions de formation initiale et continue pour répondre aux tensions sur différents métiers et accompagner les parcours individuels.

Le CERIB réaffirme dans ce Contrat son engagement de rendre les services d'intérêt général les plus appropriés à l'Industrie du Béton de façon efficiente et d'assurer un développement technologique, économique et harmonieux du Centre, notamment en investissant de nouveaux domaines d'innovation et d'avenir.

Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB) est un Centre Technique Industriel, reconnu d'utilité publique et institué en 1967 conjointement par le ministre chargé de l'Industrie et par le ministre chargé de l'Économie et des Finances, à la demande de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Avec plus de 180 collaborateurs et un haut niveau d'expertise, ses équipements d'essais des produits et matériaux du BTP se déploient sur 15 000 m² de laboratoires. Le Centre exerce son activité entre essais et évaluations, études et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances, et dispose d'un centre de formation. Opérateur de recherche du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ses travaux de R&D éligibles peuvent bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. www.cerib.com

La Fédération de l'Industrie du Béton (FIB) concourt en France à la promotion des intérêts des industriels fabricants de produits en béton et assure la représentation de ce secteur industriel auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et de l'environnement professionnel. Elle représente 100 % d'entreprises françaises TPE, PME et PMI, un maillage territorial d'industriels très dense, des entreprises industrielles locales créatrices de richesse et d'emplois locaux directs non délocalisables. www.fib.org

Service de presse : Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 - patricia.desmerger@orange.fr